



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 AVRIL 2025 A 19H30

Le 1^{er} avril 2025, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 11 mars 2025 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Brahim OUAREM, Karla AREL, Franck CHAUVEAU, Philippe DECOMBLE, Eléonore MORENO, Brigitte JAUNET, Laurence MOLINARI, Jacques BOULANGER, Naïma FERROUDJI, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Jérémy SIMON, Marie-France MICOUD, Quentin CHOLLET, Marie-Noëlle ROLLY, Mélanie SCHLATTER, Thierry BESSE, Nancy LE FOLL.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mohammed ZAOUI (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Séverine BUSSON (pouvoir à Nadia CARCASSET), Norman PANTER (pouvoir à Marc LE MEUR), Isabelle QUESNEL (pouvoir à Franck CHAUVEAU), Franklin OBLANYOR (pouvoir à Maria DE JESUS CARLOS) Patricia BARTOLI (pouvoir à Karla AREL), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA), Jocelyn MINATCHY (pouvoir à Michelle BOUCHON), Zagros-Hammi TUM (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY), Thomas ZLOWODZKI (pouvoir à Nancy LE FOLL).

Absents Excusés :

<u>Nombre de membres</u> composant le conseil : 39
en exercice : 39
présents : 29
représentés : 10
absents :

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur José MARTINS est élu secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2025

Délibération n°25-47

Service : Cabinet du Maire

MOTION DE SOUTIEN A L'APPEL D'EPINAY-SOUS-SENART CONCERNANT LE RENFORCEMENT DES MOYENS DEDIES AUX POLITIQUES DE LA VILLE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles R. 1617-1 à R. 1617-18,

VU l'appel d'Epinay-sous-Sénart du 13 mars 2025 porté par les différentes associations représentatives du bloc communal parmi lesquelles France Urbaine, Association des petites villes de France, Villes de France, Intercommunalités de France, Association des maires d'Île-de-France, relatif à la situation budgétaire et financière critique des communes et des intercommunalités et au risque de dévitalisation des politiques de la ville et des politiques de renouvellement urbain,

CONSIDERANT la diminution du budget dédié aux politiques de la ville au titre de l'exercice 2025 dont le montant a été fixé à 609 millions d'euros alors que la géographie prioritaire a quant à elle été élargie à de nouveaux quartiers et de nouvelles populations fragilisées, diminuant d'autant les financements dédiés aux quartiers initialement inclus au sein de son périmètre,

CONSIDERANT que les 8% des Français domiciliés dans ces quartiers sont parmi les plus exposés à la précarité pour laquelle le contexte international est susceptible d'aggraver ces situations de fragilité économique et sociale en raison du risque inflationniste persistant et de la dégradation possible des conditions d'accès à l'emploi

CONSIDERANT les changements intervenus dans la structuration des familles, incluant notamment l'explosion du nombre de foyers monoparentaux, dont les conséquences se mesurent à l'aune du nombre de jeunes livrés à eux-mêmes et à l'envolée des dérives d'ultra-violence touchant tout particulièrement les jeunes adolescents

CONSIDERANT la persistance d'un accès inégalitaire aux services publics, aux équipements sportifs, culturels et de santé ainsi qu'aux zones d'emplois dynamiques pour les habitants des quartiers inclus au sein du périmètre des politiques de la ville,

CONSIDERANT les incohérences entre les différents dispositifs de l'Etat ainsi que leur périmètre d'application tel que le décalage demeurant entre les quartiers prioritaires au titre des politiques de la ville et la géographie d'éducation prioritaire,

CONSIDERANT les risques de connaître une diminution des enveloppes financières attachées à la réalisation des opérations de renouvellement urbain pourtant nécessaire pour favoriser le dynamisme économique de ses quartiers, renforcer leur mixité sociale et maintenir des services de proximité utiles aux habitants,

CONSIDERANT la nécessité d'accroître les ressources humaines de l'Etat au titre des politiques éducatives et de la prévention spécialisée afin de lutter de manière proactive face au décrochage scolaire et aux phénomènes de rixes qui endeuillent ces quartiers,

CONSIDERANT l'impératif de renforcement de la sécurité publique dans ces quartiers prioritaires particulièrement en proie aux narcotrafics, à la délinquance et aux incivilités qui contribuent à la dégradation du cadre de vie des habitants,

CONSIDERANT les actions mises en œuvre à Sainte-Geneviève-des-Bois afin de répondre à ces différents enjeux parmi lesquelles :

- La redynamisation économique et commerciale du U de Saint-Hubert au travers de l'installation de nouveaux commerces et l'implantation d'acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Le renforcement des services publics de proximité tels que l'ouverture de la médiathèque Olivier Léonhardt, la création de la Maison des réussites éducatives et de la parentalité et l'inauguration récente du Tiers-lieu Jeunesse
- L'amélioration des conditions d'accès aux biens et aux produits de première nécessité grâce au déménagement de l'épicerie sociale communale L'Escale au sein de locaux plus grands et mieux équipés ou encore la modernisation des locaux accueillant les bénévoles du Secours Populaire
- Le renforcement des ressources humaines et matérielles dédiées à la propreté urbaine et à la lutte contre les dépôts sauvages
- L'accroissement des moyens dédiés à la sécurité et à la tranquillité publiques au travers de l'augmentation des effectifs de la Police Municipale et l'implantation de caméras de vidéoprotection supplémentaires portant le réseau à plus de 100 caméras sur voie publique en 2025
- L'ensemble des actions entreprises au titre des politiques de la ville que ce soit au travers d'actions de long terme que la Réussite Educative ou des actions plus ponctuelles au cours de l'année tel qu'Un Eté à Ste Gen'
- La mobilisation constante de la ville dans le cadre de la coopération interservices que ce soient avec l'Education Nationale, la Police Nationale, le Département de l'Essonne et la CAF afin de renforcer les différents dispositifs d'accompagnement à destination des Génovéfains, telle que la labellisation Cités Educatives par exemple, et garantir un accès universel aux services publics de proximité

APRES EN AVOIR DELIBERE

SOUTIEN à l'approche du comité interministériel des villes (CIV) du 17 avril prochain, l'appel d'Epinay-sous-Sénart du 13 mars dernier, et en reprend l'intégralité des termes.

Jeudi 13 mars 2025

Maison des Arts et de la Culture d'Épinay-sous-Sénart

Appel d'Épinay-sous-Sénart

Un an après la signature des premiers nouveaux contrats de ville et à l'approche d'un nouveau comité interministériel des villes, les associations du bloc communal (France urbaine, Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, Ville & banlieue, Association des petites villes de France, Villes de France, Intercommunalités de France, Association des maires d'Île-de-France) souhaitent interpeller le gouvernement et renouveler leurs attentes sur la méthode et les contenus des futures politiques de la ville et de cohésion sociale et urbaine.

Nous faisons face à une situation budgétaire et financière critique pour nos communes et intercommunalités, et sans perspectives d'amélioration. Nous craignons particulièrement l'extinction silencieuse de la politique de renouvellement urbain, alors même que les attentes n'ont jamais été aussi grandes pour transformer nos quartiers. De même, le budget de la politique de la ville a été réduit à 609 millions d'euros pour l'année 2025, alors que nos populations sont déjà vulnérables et que la nouvelle géographie prioritaire a conduit à une hausse du nombre de quartiers et d'habitants concernés par cette politique. Quelles réponses apportera l'État aux 8% de la population qui vivent dans nos quartiers ?

Nous sommes attachés à montrer les forces de nos quartiers et souhaitons, en cette journée, réaffirmer notre engagement pour que les habitants aient accès aux mêmes droits et services, c'est-à-dire au droit commun qui prévaut sur l'ensemble du territoire national.

- **Considérant que les inégalités territoriales se creusent et que la situation dans les quartiers se dégrade ;**

→ Nous appelons le gouvernement à se donner les moyens de mesurer et ajuster son intervention en direction des quartiers prioritaires de la ville grâce à une feuille de route interministérielle obligeant chaque ministère à mesurer l'atterrissement des crédits dans les quartiers prioritaires ou pour leurs habitants ;

→ Nous appelons le gouvernement à assortir, pour chaque ministère, des objectifs chiffrés de réduction de l'inégalité des chances l'échelle territoriale ;

→ Nous appelons le gouvernement à mettre en place un suivi des mesures annoncées lors des Comités interministériels de la Ville afin de dresser un bilan exhaustif des actions menées ;

- **Considérant que l'éducation, l'accès à la culture, au sport et à l'emploi sont autant de leviers pour donner à chacun la possibilité de s'émanciper comme citoyen et d'accéder à l'autonomie dans ses choix de vie ;**

→ Nous appelons le gouvernement à garantir la qualité du service public de l'éducation dans les quartiers comme sur l'ensemble du territoire national ;

→ Nous appelons le gouvernement à aligner la géographie d'éducation prioritaire sur les zonages des quartiers prioritaires de la ville dans un but de cohérence de l'action publique ;

→ Nous appelons le gouvernement à appuyer les démarches innovantes mises en place localement en faveur de l'insertion et de l'emploi des habitants des quartiers et assurer l'action en proximité de France Travail ;

→ Nous appelons le gouvernement à s'engager en faveur d'un accès pour tous à des équipements culturels et sportifs en proximité dans nos quartiers.

- **Considérant l'aggravation des conditions de vie dans nos quartiers et la nécessité de permettre à chacun à vivre en bonne santé, en sécurité et dans des conditions décentes ;**

→ Nous appelons le gouvernement à garantir l'accès aux soins de qualité et en proximité et à soutenir les actions déployées par le bloc communal dans les quartiers, notamment en matière de santé mentale ;

→ Nous appelons le gouvernement à mieux soutenir les efforts de mise en accessibilité des logements sociaux et des espaces publics ce qui contribue au bien-être de tous qu'il s'agisse des personnes âgées, celles en situation de handicap ou en perte d'autonomie, ou encore des familles ;

→ Nous appelons le gouvernement à agir face à la montée en puissance du nombre de personnes en situation de précarité ou d'extrême pauvreté qui nécessite un meilleur accompagnement financier et technique des initiatives déployées localement et qui ont fait la preuve de leur efficacité. Les CCAS ne peuvent absorber à eux seuls ce flux ;

→ Nous appelons le gouvernement à assumer sa mission régaliennne en assurant la sécurité de nos concitoyens dans les quartiers et en confortant les maires dans leur politique de prévention face à l'insécurité du quotidien et l'émergence de nouvelles formes de délinquance.

- **Considérant la nécessité de travailler sur le renouvellement urbain de nos quartiers, y compris la mixité sociale et fonctionnelle pour que les habitants des quartiers prioritaires ne soient plus les premières victimes d'une paupérisation des logements et de leur cadre de vie ;**

→ Nous appelons le gouvernement à garantir la livraison des projets engagés dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain NPNRU et à renforcer la participation de l'État en pérennisant des financements pluriannuels et les modalités d'intervention de l'ANRU. C'est une nécessité pour traiter les politiques publiques dans leur ensemble sur le territoire, selon une approche globale, comportant à la fois une vision humaine et une vision urbaine, intégrant finement les enjeux connexes de voirie, de qualité du cadre de vie, de patrimoine, de développement économique, d'écologie, de sécurité ;

→ Nous appelons à préserver sa vocation à refaire l'égalité territoriale, sans étendre son périmètre aux quartiers situés en dehors de la géographie de la politique de la ville ;

→ Nous appelons le gouvernement à considérer prioritairement la question de la compensation intégrale des exonérations et abattements de taxe foncière sur les propriétés bâties sur les logements sociaux en réhabilitation et en QPV : il est paradoxal que les communes accueillant les populations les plus fragiles soient les moins soutenues alors qu'elles devraient pouvoir renforcer les services qui leur sont destinés ;

→ Nous appelons le gouvernement à anticiper les besoins futurs de nos quartiers en planifiant un programme pluriannuel d'investissement en faveur de la rénovation des logements, de la lutte contre les îlots de chaleur, contre l'habitat indigne et les copropriétés dégradées.

Nous appelons le gouvernement à se saisir dans la durée des enjeux liés aux quartiers prioritaires et de l'égalité territoriale.

Nous comptons sur la ministre déléguée en charge de la Ville, Juliette MEADEL, la ministre en charge du Logement, Valérie LETARD, et le président de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, Patrice VERGRIETE, pour porter ce message auprès du Premier ministre. Nous leur rappelons notre détermination à porter de hautes ambitions pour la politique de la ville.

Gilles LEPROUST, président de l'Association des maires Ville & Banlieue de France

David LISNARD, président de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité

Stéphane BEAUDET, président de l'Association des maires d'Ile-de-France

Johanna ROLLAND, présidente de France urbaine

Christophe BOUILLON, président de l'Association des petites villes de France

Gil AVEROUS, président de Villes de France

Sébastien MARTIN, président d'Intercommunalités de France

VOTE

Pour : 39

Contre :

Abstention :

Pour extrait conforme



Frédéric PETITTA
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois
Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération